

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS ET CONCOURS
DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple Un But Une Foi

ATTESTATION BACCALAUREAT MALIEN

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education

Atteste que :

M./Mlle : Amadou Sambala DIALLO

Né(e) le : 25/05/1997 à : Kita

Fils de : Samballa DIALLO et de: Asmaou DIA

Etablissement : LKITA Academie : KITA

a été déclaré(e) définitivement admis(e) au Baccalauréat Malien

Serie : Terminales Sciences Exactes

Session de : JUIN 2017 Mention : PASSABLE

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NB : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle suffit pour l'inscription du candidat dans les facultés et tient lieu de diplôme de baccalauréat.

No. : 926 / 17 / CNECE

Pour la Certification matérielle
de la présente photocopie
Conforme à l'original
Kita, le 02/08/2017
Le Maire



Bamako, le 02/08/2017

LE DIRECTEUR NATIONAL

Pr. Mohamed MAIGA